

**Jeudi 6 et Vendredi 7 Décembre 2012**

À la Salle DERODE  
12-14 rue Carnot  
Reims



Accueil  
**Jeudi 6 décembre à 13h30**

Clôture  
**Vendredi 7 décembre à 16H30**

**Date limite d'inscription**

*Le 26 novembre 2012*

Toute annulation  
après le 26 novembre 2012  
ne pourra plus donner lieu à  
remboursement

**S'inscrire**

Inscription individuelle : 50€

Inscription au titre de la formation continue : 215€

Étudiant : 5 €

Déjeuner du vendredi 7 décembre : 30 €

Dîner du jeudi 6 décembre : 60 €

Les forfaits

Inscription + déjeuner : 65 €

Inscription + déjeuner + dîner : 100 €

**S'informer**

Nous vous invitons à consulter notre site web [www.cast.asso.fr](http://www.cast.asso.fr).  
Vous y trouverez les textes du colloque des dernières années, des informations pratiques et la  
possibilité de vous inscrire en ligne.

Inscriptions et renseignements

CAST - Journées de Reims 27 rue Grandval 51100 REIMS

Tél. 03 26 02 19 43 / Fax 03 26 02 33 54 / Courriel : [journee-reims@nerim.net](mailto:journee-reims@nerim.net)

**Tous addicts!!!**

ou

*Peut-on devenir addict malgré soi?*



*Œuvre de Kata Legrady*

**XXIX<sup>èmes</sup> JOURNÉES DE REIMS**

**Jeudi 6 et Vendredi 7 Décembre 2012**

## Tous addicts !!!

Allumons nos écrans, ouvrons la presse, n'importe laquelle, autant spécialisée que généraliste, autant scientifique que *people*, autant médicale que psy : que voit-on ? Que lit-on ? A quoi assiste-t-on ? **Nous vivons dans un monde d'addiction généralisée** : aux jeux, à internet, au sexe, au travail, à l'alcool, aux médicaments, à la nourriture, à la pornographie, aux achats, aux drogues dures, aux drogues douces, au tabac, au sport, à la lecture, à l'écriture, aux cosmétiques, aux...animaux. L'extension du domaine de l'addiction semble être de plus en plus vaste et on se demande parfois si ce que l'on considérait jadis comme une pratique plaisante n'est pas devenue -par un déplacement aussi subtil que radical- une addiction.

Comme cela est-il advenu ? Comme cela s'est-il *mis en place* ?

La notion de dépendance et la catégorie de toxicomanie ne pouvant plus supporter l'accroissement de toutes les modalités d'accroche contemporaine de la pulsion, un nouveau terme devait venir absorber, contenir et donner une visibilité à ces pratiques excessives. **Ce fut la naissance de l'addiction**. D'une façon très rapide, le concept d'addiction s'imposera sur toute autre forme de dénomination concernant la consommation démesurée des produits, qu'ils soient virtuels ou réels, qu'ils soient interdits ou autorisés.

Pourquoi le terme d'addiction a-t-il cette capacité de contention et pourquoi son extension est-elle aussi vaste ? Quel est le commun dénominateur qui permet de faire tenir dans un même ensemble des comportements aussi éloignés que la dangereuse dépendance à l'alcool et un goût démesuré pour la marche à pied ?

Il ne faudrait pas croire, comme la science s'évertue à essayer de nous le prouver, sans y arriver pour l'instant, que c'est le tronc commun du circuit neuronal de la récompense qui fait appartenir toutes ces variétés à une même famille.

Une autre hypothèse serait de postuler que la banalisation de la catégorie d'addiction réside dans le fait que la conduite addictive est basée sur le principe de la mesure. **L'addiction... ça peut se mesurer !** En conséquence, tout ce qui dépasse la bonne mesure, tout ce qui est de l'ordre de l'**excès**, peut être classé dans l'ensemble de l'addiction.

Ainsi, dans une société où la consommation surabonde, l'addiction a été vite adoptée comme un terme rassembleur étant donné que c'est la mesure et la frontière de celle-ci qui délimitent ce qui est de l'ordre de l'addiction ou pas. Autrement dit, une **limite** entre le normal et le pathologique peut enfin être établie !

Un véritable tournant !

Un véritable tournant issu d'un changement de paradigme : là où la toxicomanie relevait d'un symptôme du sujet, l'addiction relèverait du symptôme social.

La réponse sanitaire ne s'est pas fait attendre et les anciens centres spécialisés pour toxicomanes se sont vite recyclés en centres d'addictologie. Si d'une part, il faut saluer cette heureuse réactivité, d'autre part, on a parfois le sentiment que toute une série de questions n'a pas eu le temps de voir le jour, que la *prise en charge des addictions* est déjà mise en place.

Etant donné le développement des addictions, les demandes de traitement dépassent les institutions dites spécialisées. Aujourd'hui les *addicts* fréquentent aussi bien la médecine de ville que l'école, les maisons départementales de la solidarité que les hôpitaux, les plateformes généralistes de soins que la médecine du travail, les prisons que les cabinets des psychothérapeutes, etc.

D'une certaine façon, à la prolifération et à la banalisation de la notion, a répondu une généralisation des lieux de demande où tous les intervenants sociaux sont concernés et certains se trouvent autant déboussolés qu'impuissants.

Nous proposons à tous les intervenants qui, de près ou de loin, ont à faire avec des situations d'addiction, de participer à ces *journées de Reims* avec comme objectif une tentative de réponse vis-à-vis des questions suivantes :

-Quelle théorie et quelle pratique clinique sont les plus appropriées pour accompagner les cas d'addictions ? Y aurait-il une discipline ou plusieurs ?

-S'il existe une clinique des addictions, qu'elle est sa spécificité ?

-Si pour la toxicomanie, **l'abstinence** pouvait être un critère de soins, à partir de quand considère-t-on qu'une addiction est traitée ?

-Est-ce la *réduction*, ou la *disparition* de la conduite dite « addictive » qui est poursuivie ?

**-La notion de toxicomanie a-t-elle encore une pertinence ?** Faut-il l'abandonner ? Si la réponse est non, à quoi réserver son usage ?

- Pourrait-on faire une répartition entre les consommations des produits interdits classés du côté de la toxicomanie, et ceux autorisés, rassemblés sous le terme d'addictions ?

-La notion d'addiction n'étant pas restreinte à l'abus à des produits psychotropes et ne relevant ni de la substitution aux opiacés ni d'une prise en charge médicamenteuse, comme se traite-elle ?

- La clinique des addictions relève-t-elle d'une clinique de la conduite ou d'une clinique du conflit psychique ?

- Quelle différence irréductible peut-on définir entre toxicomanie et addiction ?

***Si vous souhaitez proposer une intervention, merci d'adresser votre argument avant le 15 novembre 2012***